

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,
Concitoyennes,
Concitoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), le maire d'une municipalité doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les derniers états financiers (2010), le dernier rapport de l'auditeur indépendant et du vérificateur général;
- Le dernier programme triennal d'immobilisations (2011-2012-2013);
- Les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours (2011);
- Les orientations générales du budget 2012 et du plan triennal d'immobilisations 2012-2013-2014.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière, de même que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Ces listes doivent indiquer, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q. c. T-11.001), le maire d'une municipalité où un règlement sur la rémunération des élus est en vigueur, doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de celle-ci, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS, LE DERNIER RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE ET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

1.1 LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2010

Les états financiers municipaux sont présentés en consolidant tous les organismes du périmètre comptable de la Ville :

- ⇒ Les activités financières de fonctionnement à des fins fiscales consolidées de l'année 2010 se sont soldées par un excédent de 11 453 384 \$;
- ⇒ L'excédent de fonctionnement non affecté consolidé se chiffre à 14 069 317 \$ au 31 décembre 2010;
- ⇒ Au 31 décembre 2010, la dette à long terme de la Ville était de 300 118 222 \$ comparativement à 271 009 576 \$ au 31 décembre 2009.

- ⇒ La dette à long terme consolidée avec les organismes du périmètre comptable s'établissait à 354 884 367 \$ au 31 décembre 2010.

1.2 LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 2010

Le rapport de l'auditeur indépendant Dessureault, Leblanc, Lefebvre, CA, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Trois-Rivières et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

1.3 LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Le rapport du vérificateur général sur les états financiers consolidés stipule que ces états donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Trois-Rivières et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

2. PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2011-2012-2013

Les prévisions triennales des dépenses d'immobilisations se résument ainsi :

	2011	2012	2013	TOTAL
Coût brut	144 616 000 \$	103 033 500 \$	55 585 000 \$	303 234 500 \$
Financement spécifique	<u>(42 788 500) \$</u>	<u>(31 880 000) \$</u>	<u>(20 830 000) \$</u>	<u>(95 498 500) \$</u>
Coût net	<u>101 827 500 \$</u>	<u>71 153 500 \$</u>	<u>34 755 000 \$</u>	<u>207 736 000 \$</u>

Le programme triennal d'immobilisations vise à prioriser les investissements à réaliser au niveau des infrastructures municipales, dans le respect de la capacité de payer des citoyens.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2011

L'analyse de l'évolution des revenus et des dépenses pour l'année 2011 nous permet d'anticiper un surplus budgétaire d'environ 5 600 000 \$, ceci dû, en partie, à des revenus excédant nos prévisions et en partie à une saine gestion se traduisant par des économies au niveau des dépenses. En effet, la création de la richesse nous permet de constater une hausse du rôle d'évaluation foncière d'environ 122 000 000 \$.

Au 31 décembre 2011, nous estimons que la dette totale de la Ville devrait se situer à 323 360 000 \$ comparativement à 300 118 222 \$ au 31 décembre 2010. De ce montant, la partie à la charge de l'ensemble de la Ville passerait, quant à elle, de 204 518 000 \$ à 214 118 000 \$. Nous maintenons donc un ratio d'endettement à l'ensemble par rapport à la richesse foncière uniformisée en deçà de 2,5 %.

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001), je vous mentionne que les rémunérations et les allocations des dépenses que les membres du conseil reçoivent respectivement de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal sont :

a) de la Ville de Trois-Rivières :

	Rémunération	Allocations de dépenses	Traitement total annuel
Maire	127 351 \$	14 498 \$	141 849 \$
Conseiller	27 748 \$	13 874 \$	41 622 \$
Membre du comité exécutif	12 938 \$		12 938 \$
Vice-président du comité exécutif	19 407 \$		19 407 \$
Maire suppléant	Note 1		Note 1

Note 1 : La Ville verse au maire suppléant une rémunération additionnelle suffisante pour qu'il reçoive à compter du 61^e jour qui suit celui où la charge de maire est devenue vacante et jusqu'à ce que telle vacance cesse, une somme égale à 90 % de la rémunération du maire.

b) de la Société de transport de Trois-Rivières :

- ▶ Rémunération de base : 196,87 \$ par mois
- ▶ Au président : 1 013,95 \$ par mois (incluant la rémunération de base de 196,87 \$)

La Ville y délègue cinq membres du conseil

‣ 196,87 \$ par réunion du comité de retraite

La Ville y délègue deux membres.

c) de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie :

‣ Rémunération de base : 306,90 \$ par mois

Allocation de dépenses : 1 077,27 \$ annuel

‣ Présence à une séance spéciale : 306,90 \$ par séance spéciale

La Ville y délègue un membre du conseil.

d) du Comité intermunicipal de gestion des déchets du comté de Champlain :

‣ Rémunération de base : 100 \$ par réunion du comité

Allocation de dépenses : Aucune

La Ville y délègue deux membres du conseil.

5. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19). Cette liste couvre la période du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2011.

6- LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2012 ET DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

L'année que nous venons de passer a été particulièrement difficile pour le monde municipal. Des allégations de toute nature, des décisions gouvernementales et une série de situations préoccupantes dans certaines villes du Québec ont terni l'image du monde

municipal en entier et ont créé chez la population scepticisme et mécontentement. Une image négative dont nous n'avions pas besoin au moment où nos énergies devraient se consacrer au service aux citoyens et au développement de nos villes.

C'est donc sous ce climat morose que nous devons nous engager dans l'année 2012 avec, devant nous, de multiples défis que nous sommes heureux de relever parce qu'ils nous permettent d'améliorer nos performances et de mieux desservir nos citoyens.

En 2012, la Ville de Trois-Rivières franchira une autre étape dans la mise en application du schéma de couverture de risques. Au moment où sont écrites ces lignes, la Ville de Trois-Rivières procède à la rénovation de la caserne n° 3 située du côté est de la rivière Saint-Maurice. Cette caserne constitue une dimension importante de la mise en place du schéma. Le coût estimé de reconstruction est de près de 2 000 000 \$.

La venue de cette caserne signifie l'embauche de 21 pompiers permanents et l'ajout d'équipements, donc une présence permanente de pompiers dans tout le secteur est et l'assurance d'un déploiement rapide en cas d'incendie. L'impact financier de ces embauches sera de 1 700 000 \$ en 2012.

Comme je le mentionnais au début, l'année 2011 a amené le gouvernement à légiférer en matière d'adjudication de contrats par la mise en place de la loi 76. Tout au cours de l'année 2011, la Ville de Trois-Rivières a approuvé son nouveau règlement de gestion contractuelle, règlement qui a eu des conséquences sur les modalités d'adjudication.

Ces nouvelles façons de faire ont aussi un effet pervers sur les délais, sur les échéanciers et inévitablement sur les coûts. Le monde municipal souhaite que la loi 76 soit modifiée afin de nous doter d'outils plus intéressants nous permettant, entre autres, de négocier avec le plus bas soumissionnaire et d'éliminer des soumissionnaires indésirables ou de retourner en soumission sans modification de devis si les prix obtenus ne nous conviennent pas. Sans ces outils, le monde municipal ne pourra pas manœuvrer efficacement.

L'année 2012 serait-elle l'année des matières résiduelles? Au cours de l'année 2011, la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie a fait des constats inquiétants en regard de sa gestion des matières résiduelles. D'une part, la régie est impliquée dans des poursuites judiciaires qui devraient connaître leurs aboutissements en 2012. D'autre part, la régie devra procéder à des travaux d'importance au site de Champlain, travaux qui auront des conséquences sur l'augmentation de la dette jumelée à la dette déjà très importante du site de Saint-Étienne-des-Grès. Un autre phénomène vient aussi assombrir la situation, soit le non-renouvellement des contrats extérieurs privant la régie de tonnes de déchets nécessaires à l'équilibre financier.

Toutes ces éventualités réunies ont obligé la régie à augmenter les tarifs d'enfouissement à la tonne, pour l'année 2012, de 20 %. Il en sera de même en 2013 si la régie ne réussit pas à redresser la situation, à trouver d'autres clients externes et à limiter ces investissements. L'année 2012 sera une année charnière où tous les membres devront se sentir concernés par cette problématique et rechercher collectivement des solutions, solutions qui passent par des changements radicaux et des choix décisifs. En 2012, ces augmentations de tarif auront une conséquence budgétaire de 630 000 \$.

En 2011, nous avons été à même de constater une dégradation des cours d'eau qui sillonnent la ville de Trois-Rivières. Que ce soit le cours d'eau Millette, Bettez, Charrette, Beaubien et certains autres, tous présentent des difficultés qui nous obligent à prendre des moyens exceptionnels pour corriger la situation.

La Ville de Trois-Rivières a mis sur pied un comité d'urgence dont le mandat est d'explorer toutes les avenues, d'apporter les corrections de manière rapide et urgente et surtout d'implanter des solutions permanentes. En 2012, ce groupe de travail va intensifier ses actions et sera présent sur tous les cours d'eau pour apporter corrections et améliorations. Au cours des trois prochaines années, nous avons prévu pour 5 000 000 \$ de travaux dont 1 500 000 \$ en 2012.

La Ville de Trois-Rivières a choisi de devenir Ville amie des aînés et pour ce faire a mis en place une équipe de travail qui a pour mandat de bâtir les assises de nos actions futures auprès des aînés. Ce travail se fait en collaboration et en consultation avec tous les intervenants impliqués et se traduira par des actions concrètes en 2012, actions qui feront de Trois-Rivières une ville encore plus accueillante et plus au service de la clientèle des aînés. À cet effet, nous avons prévu investir 200 000 \$ dans l'amélioration et l'adaptation des locaux aux aînés.

En 2011, la Ville de Trois-Rivières a mandaté une firme spécialisée en organisation du travail afin de revoir, dans certains de ses services, les façons de faire, les relations avec les citoyens, la livraison des services en général et la structure interne de certains services. En 2011, dès le départ nous nous sommes attaqués à revoir certains services qui impliqueraient plus d'une direction en appliquant la méthode « lean », soit revoir toute la séquence de réalisation de l'activité en éliminant les tâches inutiles, à non-valeur ajoutée, avec l'objectif de réduire le temps et le coût de réalisation.

En 2012, nous allons poursuivre dans ce sens en ciblant les activités qui ont le plus d'impacts sur les citoyens. À cette recherche de nouvelles façons de faire, nous allons aussi nous doter de tableaux de bord afin de bien nous mesurer et d'évaluer nos performances.

En 2011, nous avons aussi consacré des énergies à revoir le fonctionnement de certains services. Nous avons complété l'analyse de la Direction des technologies de l'information, nous avons amorcé celle du Service des permis de la Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire ainsi que celle de la Direction du greffe et des services juridiques.

En 2012, nous allons finaliser les analyses débutées et procéder à la révision de la Direction des communications qui doit s'ajuster aux nouvelles réalités de communication et de la Direction de l'approvisionnement dont le rôle est des plus présents et majeur dans tout le processus d'adjudication de contrats.

Depuis les dernières années, le développement résidentiel, industriel et commercial a été au rendez-vous. Cette performance nous a permis de réaliser les travaux que nous devons entreprendre pour maintenir notre réseau d'aqueduc, d'égout et routier au niveau souhaité par les citoyens.

Je l'ai mentionné à plusieurs reprises, la fiscalité municipale est dépassée. Les villes doivent continuer sans cesse à se développer, c'est la seule issue pour répondre aux besoins et coûts sans cesse croissants. Le rôle des Villes est de plus en plus celui d'un agent de développement économique, tout en continuant à assurer son rôle traditionnel de pourvoyeur de services. Une équation fragile, mais nécessaire, si nous souhaitons maintenir tant la qualité que la quantité des services offerts aux citoyens.

Ce qui m'amène à vous parler des investissements que nous prévoyons à l'intérieur de notre plan triennal en 2012. Sans me tromper, je peux vous mentionner que la majeure partie de nos efforts sera consacrée à l'eau potable, à notre réseau d'aqueduc et à notre réseau de puits.

Au cours des dernières années, nous avons réalisé tous les bilans nécessaires, dressé les plans directeurs et les plans d'action. Nous sommes prêts à passer à l'action et en 2012 nous allons procéder à leur réalisation. Pour ce faire, nous allons consacrer la majeure partie des sommes de la taxe d'accise sur l'essence que nous recevons des gouvernements fédéral et provincial pour ces travaux, travaux qui se situeront davantage du côté est de la rivière Saint-Maurice et plus particulièrement sur le réseau des puits.

Depuis quelques années, la Ville de Trois-Rivières a entrepris, ce qui deviendra sa plus grande réalisation, soit le projet Trois-Rivières sur le Saint-Laurent. En 2012, le réseau routier de desserte sera réalisé. Tous les travaux sur les espaces publics seront terminés à l'exception, bien sûr, de l'amphithéâtre dont les travaux débiteront tôt au printemps 2012.

À ces travaux du secteur public, le secteur privé se mettra en branle avec la construction du secteur résidentiel. Un formidable chantier qui s'enclenche, chantier qui apportera une effervescence économique ayant des conséquences sur l'ensemble de notre territoire.

En dépit des nombreuses obligations de rattrapage, de réfection, de nos infrastructures tant en regard de l'aqueduc que des égouts, nous avons réussi à améliorer notre réseau routier et nous allons poursuivre en ce sens en 2012. Cinq millions de dollars seront consacrés à l'amélioration de notre réseau.

Dix ans déjà que la nouvelle ville de Trois-Rivières a été créée. Cet anniversaire nous permet de faire un arrêt et de constater le chemin parcouru. Je crois que nous pouvons nous féliciter de ce que nous avons réalisé. Notre ville n'est plus la même, elle est plus belle, plus grande, plus moderne, plus ouverte sur le monde, plus sécuritaire, plus animée, plus sportive, plus culturelle, plus diversifiée sur le plan de l'économie et toujours avec la même mission soit celle de mieux desservir nos citoyens. Il est important d'avoir ce regard sur notre passé récent afin de bien mesurer le chemin parcouru et de se fixer des objectifs du futur.

Trois-Rivières, ce 21 novembre 2011

Le maire,

Yves Lévesque